

Pour atteindre les objectifs de reboisement, le Ministère doit procurer aux pépinières forestières publiques et privées des semences de qualité et en quantité suffisante. Environ 350 millions de semences leur sont ainsi expédiées annuellement.

Des semences traitées avec soin

Un maximum de soins est accordé au traitement et à la conservation des semences. Toutes les semences récoltées sont acheminées au Centre de semences forestières de Berthierville pour y être traitées, nettoyées, qualifiées et entreposées. Actuellement, plus de **4,7 milliards de semences** y sont entreposées.



Les semences sont triées pour faciliter leur nettoyage.



Les semences sont entreposées à une température de -3 °C dans des contenants où elles sont à l'abri de l'humidité et de la lumière.



Des tests de germination sont réalisés, comme ici avec des semences d'épinette noire, pour caractériser la qualité des semences.

Cueilleurs et cueilleuses recherchés!

Intéressé par la cueillette de semences?

Le Ministère vous invite à communiquer avec la direction de votre secteur. Vous pourrez ainsi connaître les semences recherchées dans votre secteur ainsi que la façon de procéder avant d'entreprendre la cueillette.

Quebec.ca/coordonneesforets



Rémunération

La rémunération varie en fonction du nombre d'hectolitres (100 L) cueillis et de l'espèce. Les quantités récoltées sont fonction des besoins en plants, de l'état des réserves et de l'abondance de la fructification dans les arbres.

Pour avoir plus d'information et tous les détails concernant la cueillette de semences :

Quebec.ca/recolte-semences-forestieres



Les quantités sont notamment mesurées à l'aide de contenants de 25 litres comme celui-ci.



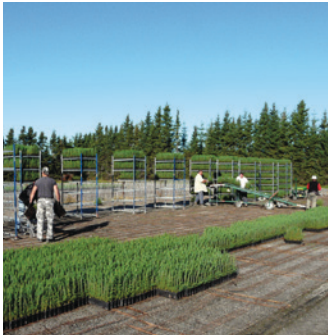
PAS DE SEMENCES, PAS DE PLANTS!



Saviez-vous que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts est responsable de l'approvisionnement en semences forestières destinées à la production des plants nécessaires au reboisement de nos forêts publiques et privées?

Les pépinières au Québec

Au Québec, en moyenne, de **130 à 150 millions de plants forestiers** sont livrés annuellement pour le reboisement des forêts publiques et privées.



Ces plants sont produits par un réseau constitué de **13 pépinières forestières privées** et de **6 pépinières forestières publiques**, sous la direction du Ministère.

Le Ministère coordonne également la mise en place et l’entretien des sources de semences ainsi que les opérations de récolte de semences. Ces récoltes sont majoritairement faites dans des vergers à graines et, en partie, en forêt naturelle, tant sur des territoires privés que publics.



Un **verger à graines** est une plantation d’arbres génétiquement supérieurs, aménagée de façon à **faciliter la récolte** des semences et à maximiser la diversité génétique.

Récolte de cônes et de semences sur les terres publiques et privées

La récolte de semences a principalement lieu entre la mi-août et la mi-octobre. Elle peut être réalisée en régie par du personnel des pépinières publiques. Le Ministère fait aussi appel à des entreprises ou à des propriétaires de terrains privés pour se procurer des semences. Les personnes intéressées par la récolte de semences doivent conclure une entente avec le Ministère.

Les semences et les cônes doivent respecter des critères précis quant à leur provenance, à leur degré de maturité et à leur propreté.

Méthodes de récolte

Les méthodes de récolte diffèrent selon les espèces.

La récolte peut se faire :

- » au sol :
 - en installant des bâches;
 - en coupant la tête des arbres;
 - en récoltant sur les parterres de coupe forestière,
- » directement dans les arbres en utilisant les moyens sécuritaires pour accéder à la cime des arbres (ex. : nacelle).



Pour en savoir plus

Quebec.ca/production-semences-forestieres

Les espèces récoltées

Feuillues

- » Bouleau jaune
- » Cerisier tardif
- » Caryer cordiforme
- » Chêne à gros fruit
- » Chêne rouge
- » Érable à sucre
- » Érable rouge
- » Noyer noir



Conifères

- » Épinette blanche
- » Épinette de Norvège
- » Épinette noire
- » Épinette rouge
- » Mélèze laricin
- » Pin blanc
- » Pin gris
- » Pin rouge
- » Sapin baumier
- » Thuya occidental

